



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

W

Le Président

Paris, le

21 JUIN 2013

Madame la Députée,

Vous avez appelé mon attention sur des difficultés rencontrées dans la réception de certaines stations de radio de la bande FM autour de la porte de Bagnolet.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel suit avec une attention particulière la question que vous évoquez, conscient des problèmes qui se posent aux auditeurs de l'Est parisien.

La réception des services de radio doit être accessible par le plus grand nombre, mais elle ne peut malheureusement être assurée partout et en tout lieu pour toutes les stations. Les brouillages que vous mentionnez se produisent souvent dans les zones urbanisées au voisinage immédiat de sites de diffusion. A Paris, toutes les radios ne pouvant être diffusées de la Tour Eiffel, les tours Mercuriales et la tour de Romainville constituent des solutions de substitution indispensables. Dans les cas les plus difficiles, il reste possible de recourir à d'autres modes d'écoute comme la diffusion sur internet ou les réseaux câblés.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, à l'assurance de ma vive considération.

Tu cordialement

Olivier SCHRAMECK

Madame Fanélie CARREY-CONTE
Députée de la 15^{ème} circonscription de Paris
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP